

MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION BESANÇON

Ce musée de la Ville de Besançon, situé au sein de la citadelle Vauban en Franche-Comté, est l'un des plus beaux ensembles de France.



Lors de la première guerre mondiale, Besançon demeure à l'arrière du front, préservée des combats. La Citadelle sert donc essentiellement à des fins de logistique. En revanche, pendant la seconde guerre mondiale, elle cède aux Allemands, en 1940. Durant l'occupation, de 1941 à 1944, la Citadelle devient le sinistre lieu réservé aux exécutions capitales.

Près d'une centaine de Résistants, condamnés à mort, y ont été fusillés, entre le 28 avril 1941 et le 18 août 1944. Parmi eux, on compte quatre-vingt-sept Français, cinq Espagnols, deux Italiens, un Luxembourgeois, un Suisse et un Polonais.



Poteaux des fusillés

L'épisode le plus douloureux se déroule sans doute le dimanche 26 septembre 1943 car, parmi les seize fusillés du groupe de Résistants "Guy Mocquet", figure le jeune Henri Fertet, qui n'a que 17 ans. Avant de mourir, il rédige une lettre poignante témoignant de son engagement, au-delà de sa vie.

Après de violents combats, les Américains reprennent la Citadelle en 1944 et l'utilisent pour enfermer les prisonniers de guerre Allemands. Après le conflit, la Citadelle sert de dépôt pour l'armée.

En 1958, l'utilisation militaire n'ayant plus raison d'être la ville de Besançon, nouveau propriétaire du site, accueille dans la forteresse un ensemble multiculturel, pour une part en lien avec la mémoire et se voue au tourisme. Ainsi, plusieurs espaces muséographiques, tant à vocation historique que scientifique, ont progressivement vu le jour. Un nombre de visiteurs annuel approchant 300 000 témoigne du succès de la reconversion de la Citadelle, toujours en bon état de conservation et qui combine intérêt géographique (notamment avec un magnifique point de vue sur la boucle du Doubs enserrant la vieille ville), intérêt historique, intérêt architectural et intérêt scientifique. Plus que jamais, ce monument contribue à forger beaucoup de son caractère à la cité bisontine.

De surcroît, la Citadelle se trouve désormais inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO, depuis le 7 juillet 2008.

Ce site, haut lieu de tourisme Franc-Comtois, en plus de son cadre historique architectural et de sa situation géographique privilégiée, abrite trois musées : l'un voué à la valorisation de collections zoologiques, le second à des aspects ethnographiques de la vie comtoise et le troisième, musée de la résistance et de la déportation.

Précisément, cet établissement consacré à cette période récente de l'Histoire a été créé en 1971 à la demande du maire de l'époque, Jean Minjoz, ancien résistant. Sa gestation et sa naissance se doivent à l'initiative de Denise Lorach, ancienne déportée. Pour mieux évoquer avec profondeur et émotion cette sombre page de l'Histoire, elle s'est adjointe la collaboration d'un historien, devenu ensuite universitaire et spécialiste de la Résistance, François Marcot. Classé Musée de France, cette institution compte parmi les cinq premiers de sa catégorie en France (il reçoit en moyenne annuellement 65 000 visiteurs).

Le parcours muséal est réparti en vingt salles et traite, à l'aide de photographies, de textes et de documents originaux, les thèmes liés à la seconde guerre mondiale : l'évolution du nazisme depuis son origine, la guerre et le régime de Vichy, la déportation et la Résistance intérieure française (Franche-Comté, Zone occupée, Zone Libre - non occupée -, Zone interdite, Zone réservée, Zone annexée ; ensemble de l'Europe), la Libération... Le choix de la citadelle pour ce musée de France est symbolique car une centaine de Résistants y furent fusillés durant l'occupation.

Un mémorial leur est consacré à l'extérieur : quatre poteaux commémoratifs ont été implantés, entre le puits et la chapelle Saint-Étienne.

Deux salles d'art concentrationnaire sont dédiées à l'œuvre de Jean Daligault, déporté *Nacht und Nebel* (Nuit et brouillard), et à celle de Léon Delarbre, résistant déporté à Auschwitz. La collection présentée, pour une bonne part, constitue un dépôt du Musée national d'Art moderne.

Dès l'origine, les concepteurs ont voulu associer un pôle de documentation - archives qui, au fil des temps s'est structuré en un véritable Centre de ressources, mettant à disposition des publics sa bibliothèque dotée de quelques 20 000 références, 306 documents VHS, 135 CD/DVD-rom, 36 microfiches et 2 345 dépouillements d'articles... Avec sa photothèque, concentrant la gestion et l'accès à toutes les ressources du musée, cet espace constitue un lieu d'échange, d'accueil, de recherches. Il s'impose comme l'un des centres névralgiques du musée et prendra nécessairement davantage d'ampleur encore, dans le cadre de la restructuration que va connaître et le musée dans les années à venir, dans le cadre plus global des réaménagements prévisibles sur l'ensemble de la Citadelle.

Bibliothèque et archives sont consultables sur rendez-vous, pour une optimisation des qualités d'accueil, une préoccupation de service public. Le lecteur peut y aborder de manière approfondie la période 1939-1945 sous ses différents aspects : nazisme, occupation, Résistance et déportation et, plus largement encore, d'approcher l'histoire de l'Europe entre 1930 et 1950.

Partenaire des bibliothèques de lecture publique et universitaire de Besançon, l'établissement a par ailleurs été soutenu pour le financement de ses acquisitions, quelques années durant, par le Centre national du Livre. Une banque de données audiovisuelles complète l'ensemble. La plupart des documents sont consultables sur place et disponibles au prêt.

Les archives

Le musée, au travers de son Centre de ressources, a aussi pour mission de gérer et de conserver l'ensemble des documents patrimoniaux datant de la période 1939 - 1945, dans le souci primordial d'en assurer la pérennité, de les faire connaître et de favoriser l'accès à toute personne susceptible d'être intéressée par ces fonds.

La plupart des ensembles constitués et des pièces ont été obtenus par des dons (l'un des derniers en date concerne un fonds d'archives concernant Fernand Belot (août 2007) et de deux fonds documentaires, l'un concernant l'affaire Goguillot-Gaucher et l'autre le Révérend Père Chaillet). Une faible proportion d'acquisitions (moins de cinq), pratiquée selon une politique aussi pertinente que possible, complète ces ensembles. Au total, si l'on conjugue le tout, ces fonds représentent environ 10 000 documents (hors imprimés, journaux et tracts).

Un lourd travail d'inventaire ou de signalement de ces fonds (effectué notamment dans "*La seconde guerre mondiale : guide des sources conservées en France - 1939-1945*". Paris : Archives nationales, 1994) doit être réalisé à l'issue de leur entrée. L'inventaire se limite au travail préliminaire indispensable à la gestion.

Escomptons que l'avenir puisse nous offrir l'opportunité d'approfondir valablement cette tâche selon les définitions qui conviennent.

Les archives sont constituées de plusieurs fonds ; la moitié intéresse l'échelon local ou régional, l'autre est de portée nationale.

Archives d'intérêt national

À la base, la présence de tels fonds à Besançon s'explique par les liens tissés, par la perspicacité et l'opiniâtreté de Denise Lorach, fondatrice du musée et, durant longtemps sa conservatrice. Elle avait perçu tout l'intérêt qu'il peut y avoir à sauvegarder et, parallèlement, à disposer à demeure de "sources premières", capables de générer des études propres à retracer des parcours de vie, des destins brisés.

Il convient d'abord de signaler les fonds rassemblés par deux Passeurs de Vérité, passeurs d'histoires, passeurs de mémoire.

Tout d'abord celui de l'abbé Joseph de la Martinière, sur la déportation *NN*. Rappelons que les travaux fondamentaux de l'abbé Joseph de la Martinière, auteur du livre "*Le décret et la procédure NN*" (Orléans, 1981) ont fait connaître différents camps (notamment bien sûr celui de Hinzert) et revivre le souvenir des déportés, tant des survivants que des morts, guillotins ou décédés au camp. Ces travaux ont expliqué la teneur du décret Keitel créant la catégorie *NN*, procédure instaurée le 7 décembre 1941.

Évoquons ensuite la somme des sources laissée sur la déportation des femmes françaises à Ravensbrück par Germaine Tillion, récemment disparue. Lors de sa déportation, éreintée, l'ethnologue du Musée de l'Homme étudie le fonctionnement du camp. *Ravensbrück* sera le titre de trois ouvrages publiés en 1946, en 1973 et en 1988 (les deux derniers ayant été remaniés et augmentés du fait de l'avancée des recherches effectuées par Germaine Tillion et d'autres sur cette période). La volonté de vivre pour témoigner insuffle le sursaut de vie nécessaire pour tenir jusqu'à la fin, pour représenter ses camarades dans les procès, pour écrire et pour défendre cette vérité si chèrement vécue à la face de ceux qui veulent la nier. Au delà, revenue de "l'anus du monde", la scientifique s'est efforcée de recenser l'ensemble des femmes déportées de France, quels que soient le motif d'arrestation, leur nationalité et leur lieu d'internement. En tout trente-quatre boîtes d'archives ont été déposées au Musée de la Résistance et de la Déportation.

Avec les dossiers-statuts conservés par le ministère de la Défense, dans les archives du Monde combattant, et aujourd'hui hébergées à Caen, ces trois sources sont réellement essentielles pour appréhender aujourd'hui le destin des déportés *NN*. La réalisation du *Livre-Mémorial des Déportés de répression partis de France*, dressé par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, a pu être effectué à partir de ces croisements de ces "sources premières".

La qualité des fonds bisontins permet de lancer des études précises sur la déportation en général, des convois spécifiques *NN* principalement, et de retracer le parcours de déportés en particulier. À titre d'exemple, pour les déportés *NN* au *SS Sonderlager Hinzert*, la première difficulté résidait en une absence quasi totale de listes de départs de France et d'arrivées au camp. Les fiches individuelles de la Martinière, confrontées aux dossiers-statuts, permettent d'attester de l'existence de trente huit transports vers ce camp au départ de France. Elles ont également été utiles pour restituer certaines affaires d'arrestation.

Une telle documentation a permis de mieux cerner l'organisation des transports *NN* vers l'Allemagne, d'obtenir des informations détaillées sur leurs diverses nationalités, sur l'origine sociale, leurs milieux professionnels, sur les lieux et les motifs de leurs arrestations, sur l'évolution de ces motivations, sur le sort de ces déportés.

Dans le même ordre d'esprit, le fonds Kobjerzyn concerne un camp d'internement d'officiers réfractaires. Mais il est également dans nos collections divers fonds personnels, tels ceux de Lise Lesèvre ou de Marie-Claude Vaillant-Couturier (pour ce dernier, en cours de numérisation).

Parmi d'autres, comme Lou Blazer, le dossier personnel de la résistante Lise Lesèvre, issue du maquis-école Périclès, figure dans les collections du musée. Arrêtée par la Gestapo en mars 1944, en possession de documents à destination de l'Armée secrète, elle est emmenée à l'École de santé militaire de Lyon, où siège la police allemande. Elle croise la route de Klaus Barbie : pendaison par les poignets, supplice de la baignoire puis de la table d'étirement sont employés avec force violence pour la faire parler. La Gestapo arrête son mari et son fils de seize ans. Malgré les souffrances endurées dix-neuf jours durant, elle ne parle pas. Elle est ensuite déportée à Ravensbrück ; son mari meurt du typhus à Dachau ; son fils est exécuté.

Des trois, elle fut la seule à survivre et témoigne, en 1987 - à l'âge de quatre-vingt-six ans -, au procès de Klaus Barbie. Les archives laissées au musée ont notamment servi dans le cadre de l'instruction à charge du tortionnaire.

Archives d'intérêt local

Le fonds local est clairement identifié et divisé par départements. Après signalement par des étudiants, des chercheurs, par le fruit d'une collaboration avec les archives départementales ou d'autres biais encore, les archives personnelles d'intérêt local sont récupérées spécifiquement et regroupées selon les thématiques suivantes :

- occupation et vie quotidienne sous le gouvernement de Vichy (journaux personnels, dossiers personnels...)
- Résistance comtoise (maquis, presse clandestine)
- répression (lettres de fusillés, dossiers personnels...)

À titre illustratif, citons notamment le fonds Chaffanjon, contenant les dossiers personnels de Jean, Pierre et André Chaffanjon, assorti de documents relatifs à la Résistance dans le Doubs (région de Besançon et de Montbéliard), le fonds Corbier, sur le maquis Périclès et plus particulièrement l'école des cadres, le fonds Erb avec la Résistance dans le Territoire de Belfort, le fonds Clerc, intéressant l'épuration dans le Doubs...

S'il était besoin de plus amples précisions, pour bénéficier d'un guide dans les dédales de leurs investigations, les lecteurs sont avisés qu'ils peuvent utilement se rapprocher du personnel du Centre de ressources (notamment de madame Ruet), qui assure la gestion directe de ces ensembles.

Dans le département du Doubs, peu de fonds privés échappent sans doute encore à la vigilance du Musée de la Résistance et de la Déportation de la ville de Besançon. L'aide bienveillante des Amis du Musée et des chercheurs a été essentielle dans ces campagnes de collectes. Mais la détection de nouveaux fonds d'archives reste toujours ponctuellement possible.

Le Service éducatif du musée

Un professeur d'histoire - géographie, détaché par l'Action culturelle académique, assure au sein du Service des Publics la responsabilité du département éducatif, en lien avec les enseignants. Ce professeur est à leur disposition pour préparer une visite ou des travaux d'élèves. Il assure aussi la rédaction d'outils pédagogiques, de découverte du musée, des publications valorisant les archives et ce, en lien avec les programmes des classes de cycle 3 jusqu'à la terminale. Sur la base des ressources disponibles, il propose également des stages de formation pour ses collègues comme des interventions dans le cadre de la préparation du Concours national de la Résistance et de la Déportation.

Informations pratiques

Vincent Maliet - Conservateur du Patrimoine

Musée de la Résistance et de la Déportation - Musée de France

La Citadelle - Rue des Fusillés

25 000 Besançon

Tél : 03 81 87 83 12

<http://www.musees-franchemonte.com>

<http://www.citadelle.com>

Ouvert tous les jours sauf 1^{er} janvier, 25 décembre, et les mardis du 29 octobre au 25 mars

LE DESTIN DE HENRI FERTET

Fils d'instituteurs, Henri Fertet est né dans le Doubs, à Seloncourt, le 27 octobre 1926 ; ses parents y enseignent.

Après des études primaires dans sa commune natale, il gagne le Lycée Victor Hugo de Besançon en 1937. Cet élève intelligent et appliqué se passionne pour l'Histoire et l'archéologie. Au cours des vacances d'été 1942, le jeune homme intègre un groupe de résistance dirigé par un agriculteur de 22 ans, Marcel Simon, secrétaire de la Jeunesse Agricole Chrétienne (JAC) locale, à Larnod (à quelques kilomètres de la citée bisontine).

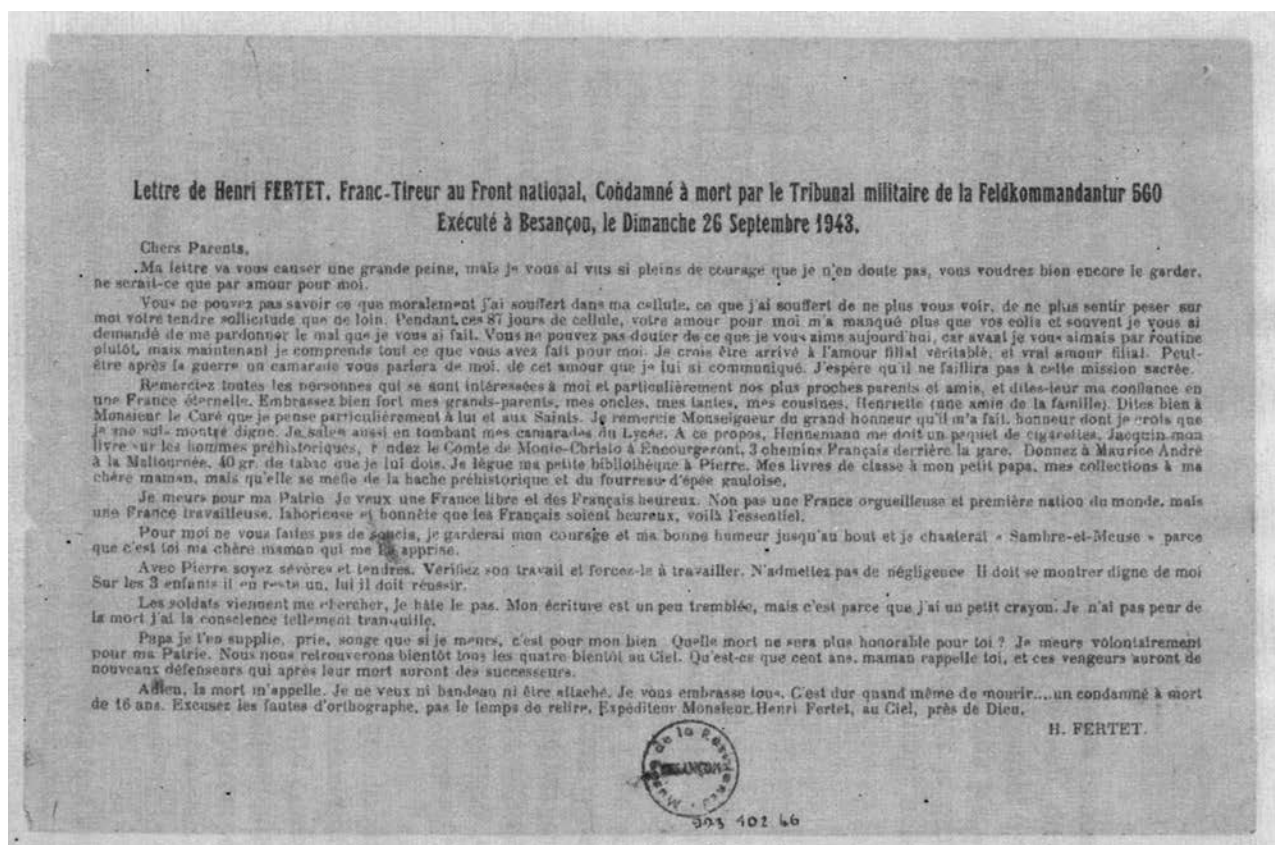
En février 1943, le groupe désormais formé d'une trentaine de membres intègre l'organisation des Franc-Tireurs et Partisans (FTP) sous le nom de *Groupe-Franc Guy Mocquet* (en hommage rendu

au plus jeune des fusillés de Châteaubriant, en octobre 1941) qui se structure rapidement dans l'objectif de la lutte clandestine.

Henri Fertet (enregistré sous le pseudonyme de Émile, matricule 702) participe comme chef d'équipe à trois opérations. C'est tout d'abord l'attaque du poste de garde du Fort de Montfaucon, le 16 avril 1943, dans l'intention de s'emparer d'un dépôt d'explosifs ; l'opération entraîne la mort d'une sentinelle allemande. Le 7 mai suivant, il intervient ensuite à proximité de Besançon dans la destruction d'un pylône haute tension.

Le 12 juin 1943 enfin, sur la route Besançon-Quingey, il prend part à l'attaque du commissaire des douanes allemand, Rothe, dans le but de lui subtiliser arme, uniforme et papiers. Henri Fertet tire sur le commissaire, le blesse mortellement. L'arrivée inopinée d'une moto l'empêche de se saisir des documents.

Activement recherché, le groupe subit rapidement de plein fouet une vague d'arrestations successives. Les nazis s'emparent de sa personne le 3 juillet suivant, à trois heures du matin, alors qu'il se trouve chez ses parents à l'école de Besançon-Velotte. Henri est enfermé à la prison bisontine de la Butte. Jugé par un tribunal de guerre allemand, le 18 septembre, il est le plus jeune des prévenus, ce qui ne l'empêche évidemment pas de se voir condamné à mort en même temps que quinze autres de ses vingt-trois co-inculpés ; sept autres seront déportés (seuls trois survivent à l'enfer). Le 26 septembre 1943, après 87 jours d'emprisonnement et de torture, Henri Fertet est fusillé à la Citadelle Vauban avec quinze camarades.



Dans une ultime lettre à ses parents, ce gamin de 16 ans écrit :

"Je meurs pour ma patrie. Je veux une France libre et des Français heureux. Non pas une France orgueilleuse et première nation du Monde, mais une France travailleuse, laborieuse et honnête. Que les Français soient heureux, voilà l'essentiel. [...] Adieu, la mort m'appelle, je ne veux ni

bandeau, ni être attaché. Je vous embrasse tous. C'est quand même dur de mourir. Mille baisers. Vive la France.

Un condamné à mort de 16 ans. Henri Fertet"

Enterré au cimetière de Saint-Ferjeux à Besançon, son corps a été exhumé et incinéré après guerre, ses cendres dispersées à Sermoyer, dans l'Ain, avec celles de son père.

En 1947, Henri Fertet a été reconnu au grade d'aspirant des Forces françaises de l'Intérieur à titre posthume.

Chevalier de la Légion d'Honneur
Compagnon de la Libération - décret du 7 juillet 1945
Croix de Guerre 39/45
Médaille de la Résistance
Croix du Combattant Volontaire
Médaille des Déportés et Internés Résistants



Extrait des *Voix de la Résistance* de François Marcot, Besançon : Cêtre, 1989

"(...) le 26 septembre 1943, seize membres des groupes FTP, Guy Mocquet, Alsace et Marius Vallet sont fusillés à la Citadelle. La plupart d'entre eux sont de jeunes chrétiens, membres de la JEC ou de la JAC. Le plus jeune, **Henri Fertet**, âgé de 16 ans, élève au lycée Victor Hugo de Besançon, laisse une dernière lettre particulièrement émouvante. Communiquée par la famille, elle a tellement frappé les esprits qu'elle est spontanément recopiée par la population. Nous avons pu en retrouver une vingtaine de versions surtout manuscrites, mais aussi dactylographiées, ronéotypées ou imprimées.*

Le texte en est repris par de nombreux journaux clandestins nationaux comme France d'abord ! (n° 38 de novembre 1943), Libération (n°151 du 19 octobre 1943), les Cahiers du Témoignage chrétien (n°18-19 de août-septembre 1943). Au micro de la BBC, le 9 décembre 1943, Maurice Schumann rend, lui aussi, hommage aux fusillés de la Citadelle. Leur exécution remplit d'horreur l'ensemble de la population touchée par la jeunesse des condamnés, leur foi chrétienne, leur origine modeste, paysanne surtout."

* l'orthographe diffère de celle du nom de Guy Môquet

LETTRES DE FUSILLÉS

Collections du Centre de Ressources du Musée de la Résistance et de la Déportation

Les fusillés de la Citadelle de Besançon (par ordre chronologique)

- Dernière lettre d'**André Noël** du 28 novembre 1941 à ses parents, fusillé à la Citadelle de Besançon - original
- Dernière lettre de **Raymond Aymonin** (né le 7 janvier 1923), prison de Besançon, à ses parents - FTP groupe Guy Mocquet, fusillé à la Citadelle le 26 septembre 1943 - transcription
- Dernière lettre de **Jean Compagnon** (né le 24 décembre 1922), prison de Besançon, à ses parents - FTP groupe Guy Mocquet, fusillé à la Citadelle le 26 septembre 1943 - transcription
- Dernière lettre d'**Henri Fertet** (né le 27 octobre 1926), prison de Besançon, à ses parents - FTP groupe Guy Mocquet, fusillé à la Citadelle le 26 septembre 1943 - transcription + tracts manuscrits et ronéotypés
- Lettre de **Philippe Gladoux**, (né le 10 janvier 1926), prison de Besançon, à sa mère et son frère, à ses oncle et tante - FTP groupe Guy Mocquet, fusillé à la Citadelle le 26 septembre 1943 - transcription
- Dernière lettre de **Jean Grappin** (né le 8 mai 1922), prison de Besançon, à ses parents - FTP groupe Guy Mocquet, fusillé à la Citadelle le 26 septembre 1943 - transcription
- Dernière lettre de **Paul Larequi**, prison de Besançon, à ses parents - FTP groupe Guy Mocquet, fusillé à la Citadelle le 26 septembre 1943 - copie
- Dernière lettre de **Paul Pacquériaud** (le 12 mars 1908), prison de Besançon, à sa femme et ses enfants - FTP groupe Guy Mocquet, fusillé à la Citadelle le 26 septembre 1943 - transcription
- Dernières lettres de **René Paillard** (né le 13 avril 1925), prison de Besançon, à ses parents, à Léon son camarade, à l'abbé Vernerey, curé d'Avanne, à Louis Vauthier son oncle - FTP groupe Guy Mocquet, fusillé à la Citadelle le 26 septembre 1943 - transcription + copie
- Dernière lettre de **Roger Puget** (né le 23 janvier 1921), prison de Besançon, à ses parents - FTP groupe Guy Mocquet, fusillé à la Citadelle le 26 septembre 1943 - transcription
- Dernière lettre de **Marcellin Puget** (né le 6 février 1914), prison de Besançon, à ses parents - FTP groupe Guy Mocquet, fusillé à la Citadelle le 26 septembre 1943 - transcription
- Dernières lettres de **Marcel Reddet** (né le 17 mars 1926), prison de Besançon, à ses parents, à sa sœur, à ses oncles et tantes, à son beau-père, au curé de Pugey - FTP groupe Guy Mocquet, fusillé à la Citadelle le 26 septembre 1943 - transcription + originaux
- Dernières lettres de **Gaston Retrouvey** (né le 20 novembre 1924), prison de Besançon, à ses parents - FTP groupe Guy Mocquet, fusillé à la Citadelle le 26 septembre 1943 - original + transcription
- Dernières lettres de **Georges Rothamer** (né le 16 mars 1919), prison de Besançon, à ses parents et à sa femme - FTP groupe Guy Mocquet, fusillé à la Citadelle le 26 septembre 1943 - transcription
- Dernières lettres de **Marcel Simon** (né le 27 février 1920), prison de Besançon, à ses parents, au curé de Pugey, à son frère et à sa sœur, à André Ligier, son cousin, à son parrain Armand Butter - FTP chef du groupe Guy Mocquet, fusillé à la Citadelle le 26 septembre 1943 - transcriptions + originaux
- Dernière lettre de **Vital Deray**, du 20 janvier 1944, prison de Besançon, à ses parents - Fusillé à la Citadelle de Besançon - photographie
- Dernière lettre de **Roger Glasson** à sa famille, fusillé le 27 février 1944 à la citadelle de Besançon - original

Dernière lettre de **Raymond Paviet**, du 1^{er} juin 1944, à ses parents, fusillé à la Citadelle de Besançon - transcription

Dernière lettre de **Roger Emonnot**, du 14 juillet 1944, prison de Besançon, à sa mère - Fusillé à la Citadelle de Besançon - original

Autres lettres (par ordre chronologique)

Dernière lettre de **Paul Keller**, du 24 octobre 1941, prison du Cherche-Midi -Paris, à sa femme et ses enfants - transcription

Dernière lettre de **Jean-Claude Chabanne**, du 27 février 1942, à son père - transcription

Dernière lettre de **Charles Bochard**, du 25 janvier 1944, fort du Hâ - Bordeaux, à son camarade Robert Camus - original

Dernière lettre de **Bernard Maitre**, du 16 février 1944, prison de Vesoul, à ses parents - FTP Luxeuil (70) - transcription

Dernières lettres de **René Geyer**, des 20 et 27 février 1944, prison de Besançon, à sa femme et ses filles, à ses parents - transcription + image pieuse avec photo

Dernière lettre de **Henri Gallois**, à sa femme, Loos le 7 juin 1944 - fusillé au fort de Seclin (59), le 7 juin 1944 - copie

Dernières lettres d'**Adrien Bernard**, du 13 juin 1944 et 24 juin 1944, prison de Fresnes, à ses parents, à sa marraine - FTP fusillé au Mont Valérien le 24 juin 1944 - publiées : impr. Bon , Vesoul - 2p.
